



# La définition de la consultation juridique par le Conseil national des Barreaux en 2011

Commentaire article publié le 21/10/2019, vu 7487 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

La définition de la consultation juridique par le Conseil national des Barreaux en 2011

ACTU :

[https://www.cnb.avocat.fr/sites/default/files/06.3.cnb-rp\\_2020-05-15\\_exe\\_egapa-consultation\\_juridique\\_fontibusfinal.pdf](https://www.cnb.avocat.fr/sites/default/files/06.3.cnb-rp_2020-05-15_exe_egapa-consultation_juridique_fontibusfinal.pdf)

RESSOURCES JURIDIQUES :

<https://consultation.avocat.fr/blogs-des-avocats/articles.html>

**Le droit positif français ne comprend pas de définition de la consultation juridique.** Les avocats ont produit leur propre définition de la consultation et aimeraient la voir reprise dans une loi.

La définition de la **consultation juridique** a été élaborée par le Conseil national des Barreaux (CNB) le 18 juin 2011 en Assemblée générale, en voici la teneur avec l'aimable autorisation par email du directeur général du CNB le 21/10/19 :

***"La consultation juridique consiste en une prestation intellectuelle personnalisée tendant, sur une question posée, à la fourniture d'un avis ou d'un conseil fondé sur l'application d'une règle de droit en vue, notamment, d'une éventuelle prise de décision."***

Conseil national des Barreaux, Assemblée générale, 18 juin 2011.

Source, voir tout en bas de page accessible ici :

<https://www.cnb.avocat.fr/fr/actualites/exercice-du-droit-nouveaux-succes-du-cnb-contre-les-braconniers-du-droit>

**Pour voir les mentions de spécialisations des avocats :**

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/mentions-specialisation-avocats-30915.htm>

**Sur la profession d'avocat :**

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/profession-avocat-profession-prestigieuse-27647.htm>

**Sur les consultations gratuites d'avocats dans différents lieux :**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706>